Projets Partagés

Amélioration du climat scolaire au Collège Sainte-Gertrude

• Résumé

Depuis 2010, le Collège Sainte-Gertrude développe une politique d'éducation à l'utilisation responsable des TIC et, depuis 2013, une réflexion sur la prévention du harcèlement à l'école et à la maison.

Pour garantir le succès du projet, les élèves ont participé à chaque étape de la mise en place du projet.

• Eléments de contexte

Il y a 5 ans, l'école a mis en place un projet d'accompagnement des élèves, professeurs et parents, appelé "Je surfe responsable". Avec l'aide de Christophe Butstraen, médiateur scolaire, des directions du secondaire de l'enseignement libre de Nivelles, rejoints par d'autres de Bruxelles, ont réfléchi à construire des outils de prévention et d'action, à l'usage de tous.

En 2013, les centres PMS ont alerté les écoles de l'augmentation sensible des demandes d'interventions pour faits de harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux, spécialement de la part d'élèves du premier degré.

• Objectifs

Objectifs pour l'école :

- Développer une politique active en matière d'éducation à la communication responsable
- Constituer une cellule d'adultes référents, formés dans le domaine cité pour travailler en partenariat avec le PMS, les élèves et les familles.

Objectifs pour les élèves :

- Mieux répondre aux besoins des élèves concernant l'école comme milieu de vie.

• Milieu de vie

- Milieu scolaire - Ecole

• Démarches et actions

Formations et collaboration avec l'Université de Mons

La direction a participé au premier cycle de formation de l'Université de Mons organisée par le CLPS-Bw sur la prévention du harcèlement à l'école et est devenue école-pilote du projet "Amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement".

Une information sur le projet a été donné aux enseignants volontaires qui ont ensuite suivi une formation.

Une journée pédagogique a été proposée sur la gestion des espaces récréatifs.

Diffusion d'un questionnaire "Diagnostic"

Pour intégrer les élèves et prendre en considération leur vécu, les 5ème secondaire ont réalisé avec l'équipe éducative un questionnaire sur le climat scolaire pour établir un diagnostic de la situation au Collège. Ce questionnaire se basait sur des exemples suisse et canadien (cfr le QES).

Proposée aux 2èmes secondaires, l'enquête a fourni des résultats qui ont fait

• Institution porteur(s) de l'expérience

• Collège Sainte-Gertrude

• Institution partenaire(s) de l'expérience

• Centre psycho-médico-social libre de Nivelles

• Institution ressource(s) de l'expérience

• Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon
• Université de Mons- Service sciences de la famille

• Periode de déroulement du projet

• Depuis 2013 jusqu'à nos jours.

• Territoire

• Nivelles

• Outils

• Cours de récréation et espaces de détente au collège et au lycée
• Internet, mes parents, mes profs et moi. Apprendre à surfer responsable
• Prévenir le harcèlement à l'école. Collège-Lycée. Guide de formation

• Formations

La direction a suivi la formation proposée par l'UMons et organisée par le CLPS-Bw

L'équipe "mobile" a suivi une formation d'une journée proposée par l'Université de Mons

l'objet de plusieurs traitements. Ainsi, ils ont été analysés par les 5èmes lors du cours d'économie statistique. Ils ont également été commentés dans les organes de participation dont le Conseil de participation (constitué de 6 élèves, 6 enseignants, 6 parents 6 membres de la direction et 6 externes) et le Conseil des délégués (représentants des élèves).
Avec l'aide de Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy, de l'UMons, deux dynamiques ont été activées : la gestion des espaces récréatifs et la création d'espaces de parole régulés.

La gestion des espaces récréatifs

Suite aux remarques des élèves, les lieux de passage (couloirs, cours de récréation, terrain de football, espaces verts,...) ont été revisités avec les éducateurs, le préfet d'éducation et la direction. Des plans ont été aménagés et sont en discussion finale.

Le Conseil des délégués a soumis des propositions pour le financement et la participation de pairs (comme les maçons de la section CGO).

Un dernier avis avant décision concerne les déplacements des élèves de primaire qui cohabitent avec les élèves du secondaire.

La mise en place des espaces est prévue en septembre-octobre 2015.

Les espaces de paroles régulés

L'utilisation des espaces de parole régulés tels que proposés par l'UMons se heurte aux spécificités du secondaire (classes diverses et professeurs multiples). Le choix s'est porté vers une équipe "mobile" formée à intervenir lorsque des cas de "mal-être" sont perçus dans une classe ou dans les lieux de vie. Six personnes (4 enseignants et 2 éducateurs) ont été coachés par l'équipe de Mons et interviennent dans les classes.

• Moyens

Ressources humaines

- 50 élèves de cinquième et 250 élèves de deuxième
- 6 adultes accompagnés de la direction

ressources financières

- financement en partie sur fonds propres (peinture, bancs, espaces verts, icônes, ...)

• Evaluation et enseignements

La politique "engagée" de l'établissement offre aux personnes concernées par le sujet l'assurance de recevoir une écoute et l'appui nécessaire dans la recherche de solutions.

De plus, l'intervention de partenaires (PMS, AMO, Parquet de la Jeunesse, Pool Jeunesse, Infor Jeunes,...) consolide le réseau d'intervenants susceptibles de prendre place dans la politique d'éducation et d'information citoyenne.

• Perspectives envisagées

Le projet se veut en perpétuelle évolution. Ainsi, une enquête de "satisfaction" sera organisée après une année de régulation des espaces de vie.
De même, la réflexion continuera pour adapter au mieux la technique des "espaces de parole régulés". Le suivi de l'UMons reste précieux ainsi que les échanges proposés entre porteurs du projet via le CLPS-Bw.

• Pour aller plus loin

Un tel projet nécessite une prise de recul par rapport à la situation et la recherche de partenaires pour entamer une réflexion globale.

Ensuite, la prise en charge du projet doit se faire en cohésion avec le vécu des élèves et l'analyse des besoins.

Enfin, la mise en place de la dynamique doit avoir l'aval de membres du personnel qui acceptent d'en "prendre soin" pour un temps.

- **Personne de contact**
  - Myriam Bayet
  - csgn@csgn.be
  - 067/21 93 73